

aux églises paroissiales avant la Révolution, montre que les biens ecclésiastiques furent formés plutôt par les pauvres et les humbles que par les riches et les grands seigneurs.

On voit, d'après les documents que nous venons de citer, que, dès le *xiv^e* siècle, de nombreuses confréries étaient érigées dans les églises de campagnes. A Cordelles notamment, nous relevons l'existence de celles de Sainte-Catherine, du Saint-Esprit et de la Charité. Cette dernière, la plus souvent citée et la plus richement dotée, avait pour but le soulagement des pauvres. A cet effet, chaque année, le jour de l'Ascension et le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, patron d'une ancienne chapelle située sur le territoire de Cordelles, elle faisait aux pauvres, accourus de toutes parts, d'abondantes aumônes en argent et en nature. Plus tard, dans la seconde moitié du quinzième siècle, la confrérie de la Charité fit également une distribution le jour de la Saint-Martin : ce jour-là et pour la fête de l'Ascension les largesses se distribuaient devant la porte de l'église paroissiale, alors que pour la Saint-Jean la distribution se faisait sous l'auvent de la petite chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste.

IV

A la fin du *xiv^e* siècle, la race des comtes de Forez étant « tombée en quenouille », les biens de la maison de Forez passèrent à celle de Bourbon, qui les administra pendant une époque difficile et troublée. C'était le temps où les Anglais parcouraient la France et maintes bandes, sous le nom d'Anglais, ravageaient et rançonnaient les habitants des mandements de Saint-Maurice et du Verdier, auxquels appartenait Cordelles.